

SIVU de Mutualisation de la Restauration Collective (SIMReC)

Délibération n°2026-044 – Désignation d'un secrétaire de séance

L'an deux mille vingt-six, le 19 juin, à 14 heures, le Comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de mutualisation de la restauration collective, convoqué en urgence le 15 juin 2026, s'est réuni à la Cuisine Centrale de Loos-Haubourdin, chemin perdu à Loos, sous la présidence d'Anne VOITURIEZ.

Titulaires	Présent	Absent Excusé	Donne pouvoir à	Suppléants	Présent	Absent Excusé	Donne pouvoir à
BEHARELLE Pierre	x			DASSONVILLE Vanessa		x	
HIROUX Audrey		x		GAYOU Bérangère		x	
DEGARDIN Sébastien	x			LECONTE Bernard		x	
LE CLAIRE Yannick		x		THEETEN Delphine		x	
VOITURIEZ Anne	x			MARTEL Brigitte		x	
MAERTENS Christophe	x			WALLYN Jean- Jacques	x		
MONTIGNIES Matthieu		x		NEELZ Christiane		x	
BALDEYROU Brigitte		x		ROUSSEL Dominique	x		

Conseillers en exercice :	8
Présents :	6
Excusé(s) :	0
Excusé(s) ayant donné pouvoirs :	0
Absent(s) :	0

Monsieur Maertens est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-15 s'appliquant également aux syndicats intercommunaux à vocation unique,

Considérant qu'au début de chacune de ses séances, le Comité Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaires,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical désigne Monsieur Maertens comme secrétaire de séance.

VOTE : Unanimité

Le secrétaire de séance,

Christophe MAERTENS



Le Président de séance,

Anne VOITURIEZ

